

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Michaël Marcoux

<https://www.cadre21.org/membres/eb5fa7bd678e14ddd83d9d5a>

Date d'obtention : 2021-11-22 19:34:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode permet d'uniformiser les interventions, augmente l'efficacité et la rapidité des interventions et procure plus d'assurance et se support auprès des intervenants et des victimes ainsi que leur famille. De plus, cette méthode permet de bien définir les rôles et responsabilités de chacun des intervenants et de prendre en charge rapidement du dossier.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Étant un nouveau directeur adjoint, cette formation m'aidera à uniformiser mes interventions face au phénomène du sextage. De plus, c'est un excellent outil afin de contre l'intimidation et la violence dans notre établissement. Étant en charge de ce dossier, je serai aussi en mesure de bien mettre en place cette méthode d'intervention et de l'inclure dans notre plan de lutte. Étant dans le milieu scolaire, cette méthode d'intervention facilitera la prise en charge du dossier afin de rétablir le climat d'apprentissage dans l'école et surtout, de protéger les victimes et leurs familles des éventuelles conséquences.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De toujours poser des questions de façon neutre afin de ne pas nuire aux différentes étapes de la méthode. Aussi, de faire preuve de bienveillance et d'efficacité afin de m'assurer de la sécurité des victimes et de leur famille. Étant dans le milieu scolaire, je devrai aussi faire preuve de délicatesse et de rigueur afin de ne pas divulguer les noms des personnes impliquées et les circonstances des actes commis.